

*Connaître les exploitations agricoles :
un outil pour les politiques de développement
rural au Burkina Faso*

Bernard TALLET

Aborder l'étude du milieu rural africain, à l'échelle des exploitations agricoles familiales, c'est prendre un double risque :

– apparaître en position de franc-tireur par rapport à toutes les études rurales initiées par Paul PELISSIER et Gilles SAUTTER se référant à l'espace du terroir villageois ;

– céder à la facilité du transfert d'une terminologie d'origine européenne en l'appliquant à des systèmes agraires différents.

Seule l'observation attentive du fonctionnement des sociétés rurales et des mécanismes de la production agricole permet de vérifier la pertinence de l'analyse du milieu rural à l'échelle des exploitations agricoles familiales. L'adaptation du terme d'exploitation agricole aux sociétés rurales africaines impose un travail de réflexion sur les unités de production agricole : où fixer les limites avec des unités sociales plus larges ou plus restreintes ? Les difficultés de délimitation se rencontrent dans la plupart des opérations de développement rural qui essaient d'identifier l'unité socio-économique la plus efficace pour leur intervention. Notre expérience de recherches géographiques conduites au Burkina Faso a montré qu'il était à la fois nécessaire et difficile pour les services agricoles d'appréhender les acteurs réels de la production.

L'articulation des échelles

Attirer l'attention sur la place des exploitations agricoles dans les processus productifs ne revient pas à nier l'existence d'autres niveaux de fonctionnement et de décision. Au contraire, il s'agit de correctement identifier tous les éléments du système agraire pour en démontrer la dynamique. Ce fut déjà l'ambition des études rurales à l'échelle des terroirs villageois :

« Privilégier l'unité terroir, c'est-à-dire une unité qui englobe l'exploitation c'est tenir compte :

– du fait que la multiplicité des niveaux de décision fonctionnant simultanément

ment dans l'exploitation agricole rend souvent difficile la délimitation et le repérage de cette unité :

— du fait que dans un système encore partiellement itinérant, l'exploitation agricole peut être assimilée, au point de vue foncier, à un prélèvement temporaire sur le stock collectif des terres disponibles ; l'étendue de ce prélèvement peut varier à chaque campagne, en raison notamment de la force de travail disponible...

Ainsi pourra-t-on établir, pour l'ensemble des exploitations et à l'échelle du terroir tout entier, des proportions qui traduisent l'état du système de production et signalent ses possibilités de renouvellement. Ce genre de recherche ne dit pas tout ce qui devrait être dit sur les transformations rurales, mais en fixe le champ, les limites, les potentialités avec une rigueur singulièrement féconde. » (Ph. COUTY et A. HALLAIRE, 1980).

Dans un bilan sur le contenu des études agraires au sud du Sahara, Ph. COUTY et A. HALLAIRE indiquent ainsi certaines raisons du choix du terroir comme unité de référence pour les travaux de géographie rurale en Afrique noire. Ce choix a largement prouvé sa pertinence et sa fécondité ; il est difficile d'accepter pour autant la marginalisation d'une réflexion à l'échelle des exploitations agricoles sous le prétexte de la difficulté de leur identification sociale et spatiale, ou de l'abolition de leurs différences à l'échelle du terroir. Ainsi dès 1970, Paul PELISSIER et Gilles SAUTTER attiraient-ils l'attention sur le nécessaire jeu des échelles. Ils rappelaient que « de tous les niveaux géographiques auxquels peut être étudié l'espace rural depuis le champ jusqu'au domaine couvert par une civilisation agraire, (le terroir) est le premier qui englobe une réalité suffisamment riche, complexe et autonome pour donner une image valable de situations qui se répètent, de proche en proche ou ailleurs, jusqu'à englober un grand nombre d'hommes et de kilomètres-carrés... » (P. PELISSIER et G. SAUTTER, 1970). Mais ils précisait immédiatement après : « l'utilisation de l'espace et du milieu ne peut être pleinement appréciée, en termes d'efficacité, qu'à condition de ne pas s'en tenir à la communauté ou au village, pris comme un tout. C'est seulement au niveau des exploitations agricoles que le rapport des hommes à la terre prend sa pleine signification. Les cartes foncières constituent à cet égard l'outil de travail par excellence, révélateur des déséquilibres éventuels ou d'anomalies dans la structure spatiale des exploitations » (P. PELISSIER, G. SAUTTER, 1970).

L'insertion des exploitations agricoles dans un cadre multidimensionnel

Avant de définir les caractéristiques des exploitations agricoles familiales, il importe de souligner l'environnement dans lequel elles s'inscrivent. L'analyse de leur fonctionnement ne peut être, sans arbitraire, isolée de paramètres économiques et sociaux qui relèvent d'ordres de grandeur différents.

Mentionnons quelques-unes des échelles supérieures. D'abord les exploitations agricoles sont insérées profondément dans les réalités villageoises, au point que leur repérage est souvent difficile dans le tissu des relations intra-lignagères ou inter-lignagères. Ces liens sont manifestés par l'échange de prestations en travail, par les prêts de terres... La connaissance des structures villageoises, de l'organisation du terroir est essentielle pour appréhender le régime foncier : nature des règles foncières coutumières, répartition des droits fonciers entre lignages, niveau de la disponibilité en terres...

Le fonctionnement et la mise en place d'exploitations agricoles ne peuvent se faire en dehors de cette insertion dans le cadre villageois, lui-même marqué par l'environnement régional. Ainsi l'appartenance ethnique fournit un certain nombre de règles qui influencent la production agricole : degré de participation des femmes et des hommes aux divers travaux agricoles, ce qui modifie la notion d'actifs agricoles, influence des systèmes d'organisation socio-économique sur les possibilités d'adaptation aux changements... L'information régionale renseigne sur le degré de pression démographique, et donc sur les possibilités d'évolution régionale : blocage foncier

et recours à l'émigration, vide humain et colonisation agricole... Enfin les politiques de modernisation entraînent l'influence croissante de l'échelle nationale ou même internationale : amélioration — ou dégradation — des circuits de commercialisation, politique des prix agricoles, évolution des subventions aux facteurs de production...

Tous ces éléments exercent une influence sur la production agricole et sur le fonctionnement des exploitations agricoles. La connaissance de celles-ci passe aussi par l'analyse d'échelles inférieures, au niveau des parcelles : utilisation de la gamme des sols, degré d'accessibilité aux terres les plus recherchées.

La combinaison de tous ces éléments perceptibles à des échelles différentes se retrouve, à des degrés divers, dans les décisions des paysans producteurs : la production agricole apparaît comme la mise en œuvre de toutes ces considérations. Ainsi l'approche à l'échelle de l'exploitation agricole, si elle est correctement menée, doit-elle montrer l'évolution, l'éclatement des systèmes traditionnels de production, et l'apparition de nouveaux systèmes de régulations sociale et économique.

Les exploitations agricoles familiales, lieu d'ancrage de la production agricole

De tous les cadres socio-économiques identifiables en milieu rural africain, l'exploitation agricole est celui où s'articulent tous les processus qui conduisent à la création d'une production agricole. Ce terme est entendu au sens défini par l'agronome Pierre CAMPAGNE. « Le fonctionnement de base de la production d'une unité de production paysanne repose... sur plusieurs éléments :

— la combinaison des trois grands facteurs de production (terre, moyens de production, main-d'œuvre) permet, au terme du cycle productif, de faire émerger une production ;

— cette production va être de fait répartie, économiquement parlant, en deux éléments : la production nécessaire et le surplus ;

— la production nécessaire est constituée par la partie de la production que l'on doit réinsérer dans le processus de production de l'année suivante, pour que celui-ci puisse se reproduire. Il s'agit essentiellement :

● de la production auto-consommée ;

● de la part de la production agricole... nécessaire à la satisfaction de besoins essentiels des travailleurs agricoles et de leur famille d'une part, et à reproduire les moyens de production d'autre part (outils, défrichements pour remplacer les jachères, inputs, etc.) ;

— le surplus représente la production excédentaire par rapport à la production nécessaire. Il va être divisé en deux parties : celle qui sera mobilisée sur l'unité de production sous forme de thésaurisation, de consommations sociales ou d'accumulation ; celle qui est prélevée (notamment par le système des prix) par l'Etat, les circuits financiers et les agents économiques amont et aval. » (P. CAMPAGNE, 1982).

Cette définition de la production agricole révèle les dimensions des exploitations agricoles familiales :

— lieu de la production ; espace où sont mobilisées un certain nombre de techniques et opérés des choix cultureux ; espace de travail pour la main-d'œuvre familiale qui en reçoit ses moyens de vivre ;

— lieu de la consommation ; espace où les membres de la famille reçoivent les moyens de leur survie physique mais aussi les moyens de satisfaire leurs besoins sociaux.

Ainsi la perception des unités de production agricole rejoint-elle les interrogations sur les transformations des systèmes de production : quels changements techniques proposer ? Comment améliorer le niveau de consommation ? Une meilleure connaissance des unités économiques de base est nécessaire aux interventions en milieu rural.

L'identification des exploitations agricoles, un outil au service du développement rural

Si l'intérêt du repérage des exploitations agricoles familiales est évident, leur identification ne l'est pas ! La difficulté est liée, en grande partie, au fait que l'agriculture fonctionne comme une forme familiale de production, et ceci dans un univers social où les structures familiales restent complexes. La règle de l'unité familiale comme unité économique n'est pas le ménage simple, composé d'un couple marié avec sa descendance. Souvent il s'agit d'unités familiales regroupant des familles élargies ou des ménages multiples : ces structures familiales ont des répercussions sur la production agricole dans la mesure où, à côté du chef d'exploitation se trouvent d'autres adultes qui ont un statut de dépendants économiques. L'insertion des unités économiques dans le tissu des relations familiales et sociales complique leur fonctionnement et leur identification.

Difficultés du repérage

Pour illustrer ces difficultés, l'exemple du pays mossi est très éclairant. L'exploitation agricole est ainsi définie par J.-L. BOUTILLIER : « L'unité de résidence ne correspond pas forcément toujours à une unité de production, c'est-à-dire à un groupement d'hommes et de femmes ayant l'habitude de travailler et de consommer ensemble, la culture d'un « grand champ » de mil — sorgho — *pukasinga* — semblant le critère le plus sûr de l'existence de l'exploitation. » (J.-L. BOUTILLIER, 1975) L'exploitation agricole s'organise autour du champ vivrier ; mais identifier en pays mossi une exploitation agricole avec l'existence d'un champ collectif, c'est négliger la part de travail et la production qui sont accomplies sur des champs personnels cultivés par certains membres de l'unité familiale. Inversement, une observation trop rapide peut conduire à prendre des champs personnels, surtout s'ils ont une certaine taille, pour des noyaux d'exploitations agricoles alors qu'ils ne sont que des éléments satellites.

Pour cerner les mécanismes réels de la production, il faut chercher les centres de décision : qui prend l'initiative des opérations culturelles (semis, stockage...), qui répartit le travail quotidien ? C'est par le rôle majeur qu'ils jouent dans les processus de la production agricole que se distinguent les chefs d'exploitation. Quotidiennement, en saison des pluies du moins, ils assurent la mobilisation de la main-d'œuvre familiale afin de répondre aux exigences de la production. Ils sont chargés de répondre à la satisfaction des besoins, notamment alimentaires, de tous leurs dépendants : ils ont donc la responsabilité des champs collectifs où devront être récoltées les cultures vivrières nécessaires à une année.

Dans un univers où les conditions naturelles restreignent la durée de la saison agricole, où les moyens techniques sont réduits, la mobilisation de la force de travail est un facteur essentiel de la réussite agricole et un impératif majeur pour tout chef d'unité.

Le désir de contrôle social doit s'accommoder des désirs d'autonomie des dépendants économiques : d'où l'existence de parcelles attribuées à des individus, mais concédées sur le patrimoine foncier contrôlé par le chef d'unité. L'unité de production devient alors une entité complexe constituée de plusieurs sous-ensembles. C'est l'origine de beaucoup d'approches ambiguës de l'exploitation agricole en milieu rural africain.

Le repérage de l'unité de consommation permet de lever certaines ambiguïtés et de préciser les limites de l'exploitation agricole : existe-t-il une correspondance entre groupe de consommation et groupe de production ? La communauté de consommation, noyau de la solidarité socio-économique (le groupe de personnes qui chaque jour prennent ensemble leurs repas), permet de mesurer l'autonomie des possesseurs de champs personnels, et donc de les inclure dans une même exploita-

tion ou au contraire de les exclure. Cette vérification est possible dans la mesure où la solidarité alimentaire mobilise une part considérable des flux de produits.

Mais la solidarité alimentaire ne résume pas toutes les formes de consommation. Cela est d'autant plus vrai aujourd'hui que des besoins nouveaux se font sentir et exigent des ressources monétaires : comment les différents membres d'une exploitation agricole arrivent-ils à satisfaire des besoins croissants ? Ceux-ci ont une double nature : apparition de besoins en équipements (produits phyto-sanitaires engrais, matériel de culture attelée) et essor des besoins de consommation (vêtements, transistors, bicyclettes...). La finalité de la production agricole est ici en cause, du fait de la nécessité de dégager des excédents, des surplus : la pression des nouveaux besoins est-elle compatible avec la nécessité de l'accumulation en prévision de l'avenir ?

Ces questions attirent l'attention sur la problématique même des exploitations agricoles : comment s'adaptent-elles aux pressions de la modernité ? Comment restent-elles viables pour l'avenir ?

Dimension familiale de la production agricole

L'analyse des mécanismes de consommation et d'accumulation montre comment la logique de fonctionnement du système de production exige d'être en permanence au-delà du seuil permettant l'accumulation, le dégagement de surplus importants. En cas d'insuffisance le risque majeur est l'apparition de tensions très vives entre les différents producteurs tiraillés entre la nécessité d'assurer la production à un niveau indispensable et la frustration face à des besoins non satisfaits. L'approche de ces tensions passe par l'étude du contrôle économique sur les surplus : qui en a la responsabilité ? Est-ce le chef d'exploitation ? Quelle est la part de responsabilité économique des dépendants ?

Ces interrogations éclairent également la dimension familiale des rapports sociaux dans l'agriculture. Comme l'unité de production agricole est une cellule familiale, les relations internes, même pour le travail, se vivent en tant qu'événements familiaux : les travailleurs sont des époux, des parents, et dans les familles étendues, ils peuvent être des oncles, des neveux, des cousins... Les groupes domestiques ne se constituent pas dans une perspective seulement économique mais en cohérence avec un univers social dominé par les relations familiales.

Les relations de travail obéissent aux codes qui règlent les rapports dans la famille, entre l'homme, et la ou les femmes, entre les parents et les enfants... La finalité est d'assurer une cohésion suffisante pour ne pas compromettre le bon déroulement des événements et en particulier un niveau de production satisfaisant les besoins du groupe familial. Cette logique privilégie dans les rapports sociaux le besoin d'unité par rapport aux forces potentiellement centrifuges. Cet objectif est difficile à atteindre car les relations de travail et les relations entre les catégories d'âge et de sexe interfèrent sans cesse. Ces deux niveaux sont étroitement imbriqués en agriculture, et impossibles à dissocier quand il s'agit de comprendre les évolutions, surtout si elles sont conflictuelles. La sociologue Alice BARTHEZ fait des remarques semblables à propos de l'agriculture familiale française: « Il ne faut pas réduire les conflits de l'exploitation familiale, soit à des conflits de travail, soit à des conflits familiaux, ou encore analyser les uns séparément des autres sans rechercher l'unicité de la relation conflictuelle. En agriculture, les travailleurs entretiennent entre eux des rapports d'alliance et de parenté et les rapports de travail sont en même temps rapports entre les sexes et les catégories d'âge. Inversement, un conflit entre parents et enfants, ou entre époux retentit sur les relations de travail puisqu'époux, parents et enfants produisent ensemble au sein d'une même unité de production. » (A. BARTHEZ, 1982). L'attention à la primauté des relations familiales dans l'organisation sociale du travail agricole est tout à fait pertinente pour le cadre du Burkina : des faits aussi massifs que l'émigration hors du pays mossi, le mouve-

ment de colonisation agricole au sud-ouest sont marqués par une telle réalité. Ces mouvements témoignent de décisions prises, au départ, au sein des unités familiales.

Mais en dehors des situations de crise, la dimension familiale de la production agricole a des effets. Les modifications démographiques des unités familiales ont une influence à tous les niveaux du système de production agricole. En voici quelques uns : nombre de bouches à nourrir, effectifs de la force de travail disponible, capacité de production, gestion du patrimoine foncier en cas de séparation familiale... Le fonctionnement même de l'agriculture comme forme familiale de production rend difficile l'étude — du moins à une échelle fine d'analyse — des systèmes de production en dehors des structures familiales. C'est pour cette raison que les organismes responsables du développement rural cherchent à mieux cerner la notion même d'exploitation agricole familiale.

Un concept opératoire pour le développement rural

Les services agricoles ont besoin de connaître les structures de production avec lesquelles ils doivent travailler. Dans de nombreux cas, cette connaissance n'est que très approximative, faute d'informations sur le fonctionnement des exploitations agricoles.

Connaissance de la dynamique des changements économiques et sociaux

Le Burkina, comme tant d'autres pays africains, a connu de profondes mutations sociales qui ont affecté les unités de production agricole. De larges espaces d'autonomie ont été ouverts dans les formes traditionnelles de contrôle social. Les influences novatrices ont joué sur les formes de la production : émiettement des unités familiales de production, atomisation des centres de décision.

Dans des systèmes de production qui font encore presque exclusivement appel au travail humain, le degré de disponibilité en main-d'œuvre est un facteur essentiel. Cette dépendance des capacités de production par rapport à la main-d'œuvre donne un caractère d'instabilité dans le temps aux unités de production : l'évolution dans le temps est fonction des fluctuations de la force de travail. Dans de vastes unités de production, l'évolution numérique touchant quelques individus (décès, départ...) n'avait pas de répercussion majeure sur la production. Avec l'essor d'unités souvent réduites au ménage ou à la famille restreinte, un mouvement cyclique s'ébauche dans les disponibilités en main-d'œuvre. Quand les enfants du chef d'exploitation sont en bas âge, la main-d'œuvre familiale est réduite aux seuls adultes ; peu à peu les enfants fournissent une aide dans le travail et leur apport en travail est maximal avec leur mariage. Les possibilités de mobilisation de la force de travail sont portées à leur maximum : c'est la période du meilleur équilibre alimentaire de l'exploitation. Mais cet état de sécurité est menacé par la possibilité de scission des enfants mariés : l'effectif numérique se réduit alors à nouveau. Ces rythmes de fluctuations dans la composition numérique donnent aux exploitations familiales un caractère hétérogène et mouvant.

Cette caractéristique commune à de nombreuses exploitations rend aléatoires les prévisions à long terme, la capacité d'accumulation et d'investissement. Ces difficultés liées à « l'atomisation des exploitations » ont été soulignées par Jean-Yves MARCHAL dans son étude du Yatenga, région nord du Burkina. « Les tensions et rivalités qui ont abouti à l'atomisation des exploitations ont également eu pour effet de désorganiser la structure de production. Une fois divisée, la force de travail est affaiblie. Les décisions prises collectivement ou autoritairement par les chefs de groupes n'ont plus cours ou bien sont devenues très rares, ce qui rend impossible une bonne coordination des tâches : choix des cultures, rotations, mise en œuvre des

forces disponibles. Une saine gestion de l'espace devient difficile, voire illusoire. » (J.-Y. MARCHAL, 1977).

Les perspectives d'avenir pour la plupart des exploitations semblent au mieux le maintien d'une économie de survie. Mais ce qui est vrai dans une région démographiquement saturée et climatiquement difficile n'est pas vérifiable à l'échelle nationale. C'est du moins ce que semblent montrer les régions de colonisation agricole du sud-ouest du Burkina (B. TALLET, 1985).

La culture cotonnière, avec l'encadrement important de la SOFITEX (Société des fibres textiles) est devenue le moteur des changements économiques et sociaux. La modernisation agricole semble en cours : hausse de la production vivrière et commerciale, capacité d'investissement visible par l'adoption de la culture attelée, par l'usage des intrants agricoles, ... Si les transformations sont importantes, perceptibles dans l'aménagement des paysages, il est impossible d'en apprécier la réalité, faute de statistiques cohérentes et d'une connaissance précise de l'évolution des exploitations agricoles.

Tout semble indiquer l'apparition de disparités croissantes (différences dans le niveau d'équipement technique, les superficies cultivées, le degré de maîtrise des innovations...), mais il est impossible de les mesurer et de les analyser avec précision. Faute d'une connaissance des mécanismes responsables de l'évolution divergente des exploitations agricoles, les interventions de l'Etat courent le risque d'aboutir à des résultats imprévus et non maîtrisés. La cohérence d'une politique agricole — à l'échelle nationale ou régionale — nécessite la connaissance des structures de production.

Orientations politiques et fonctionnement local

Sauf à demeurer dans la sphère du discours, les politiques agricoles manifestent leurs effets à l'échelle locale, en jouant — positivement ou négativement — sur les structures de production.

L'examen de la politique de crédit agricole menée au Burkina illustre ces liens. La CNCA (Caisse nationale de crédit agricole) créée en 1980 a pour but d'apporter son concours financier et technique au développement rural. Une partie de ses activités consiste à octroyer des prêts aux paysans, notamment des crédits d'équipement en culture attelée remboursables en cinq annuités. Les conditions même d'octroi de ces crédits (fixation d'un seuil minimum pour l'effectif des exploitations, pour les superficies cultivées ; existence de possibilités d'extension des exploitations) entraînent une sélection des exploitations agricoles bénéficiaires, et renforcent les disparités internes à la société rurale. Dans cet exemple, une logique strictement financière — garantir au mieux les perspectives de remboursement — a des implications socio-économiques qui n'ont pas été prévues par les autorités.

Certes, cet encadrement sélectif par le crédit a favorisé l'émergence d'exploitations capables de dégager des surplus commercialisables importants ; mais le nombre d'exploitations économiquement marginalisées n'a cessé d'augmenter. Ce modèle d'évolutions divergentes était-il inévitable ?

Derrière ce constat se dessinent des interrogations majeures sur le développement rural : quelles actions de développement ? Avec quels acteurs ? Pour quelle finalité ? Dans *La question paysanne*, G. BELLONCLE répond au livre de A. MEISTER *La participation pour le développement* : « Ce qu'il faut pour accélérer la modernisation de l'Afrique, c'est, dit MEISTER, favoriser l'émergence d'entrepreneurs. »... « Le postulat de MEISTER est qu'il ne peut y avoir de développement... que sur la base de l'entreprise individuelle, entreprise individuelle radicalement impossible dans le cadre d'une société traditionnelle du fait du contrôle social s'exerçant sur chacun des membres du groupe... Les vulgarisateurs agricoles n'ont qu'une idée : susciter la naissance d'exploitations agricoles modernes (les fameux paysans-pilotes) qui ne peuvent bien sûr qu'être individuelles. » (G. BELLONCLE, 1982). Ce débat largement idéologique retentit sur l'organisation du mouvement coopératif,

encouragé par les autorités actuelles du Burkina. Pour éviter le risque d'échec d'une politique voulue par le haut (ainsi l'obligation de constituer un groupement villageois pour accéder au crédit agricole) mais inadaptée aux réalités paysannes, il est important de connaître les mécanismes de la production agricole. Il en est de même pour la politique de réforme foncière : comment agir avec discernement sur des structures dont on connaît très mal le fonctionnement et les évolutions récentes ?

Seules les enquêtes menées à l'échelle locale, couvrant l'éventail des diversités régionales peuvent contrebalancer l'inconsistance des statistiques agricoles, et fournir une image assez proche de la réalité de l'agriculture nationale.

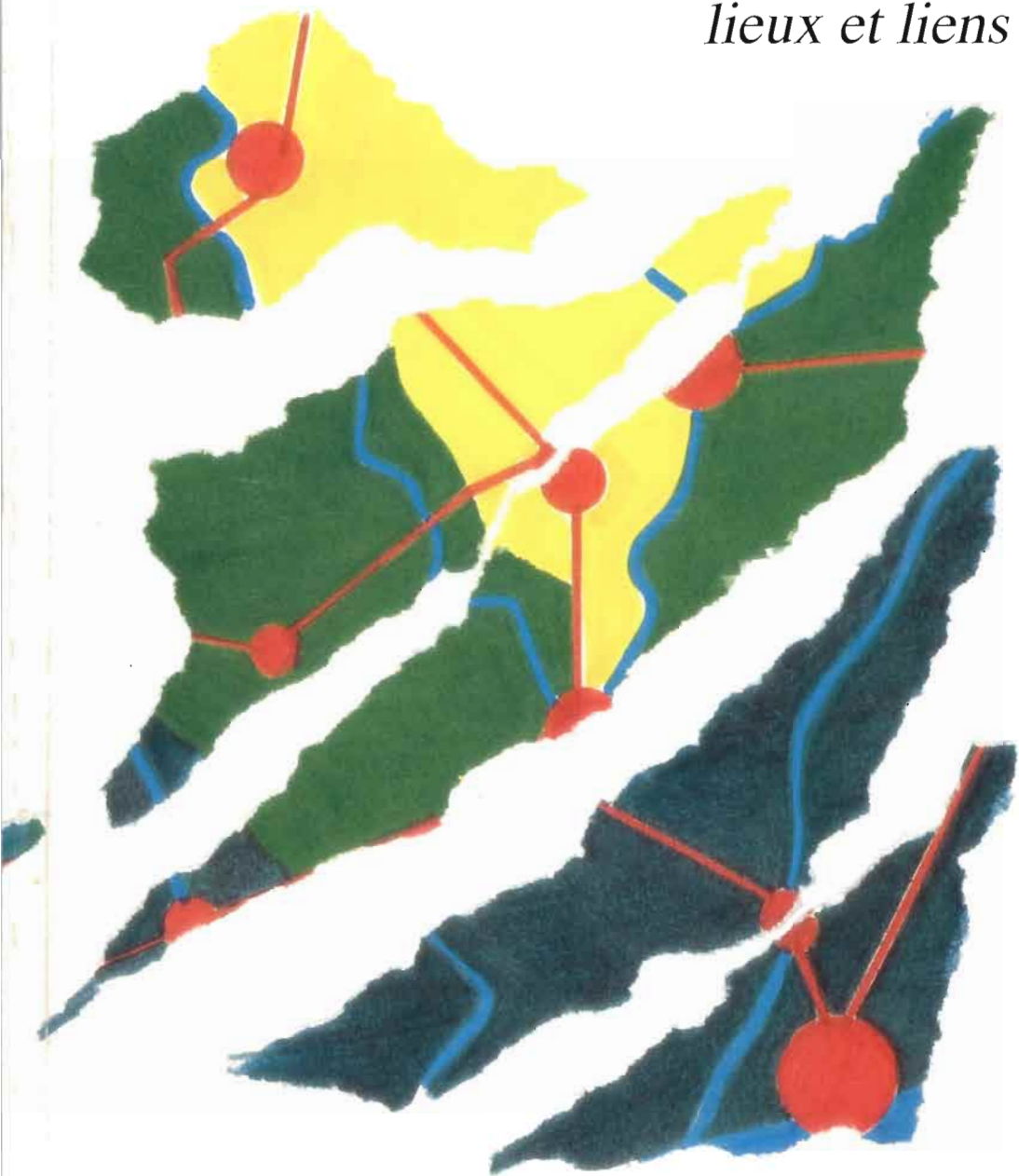
Ainsi, l'échelle des exploitations agricoles familiales révèle-t-elle sa pertinence en éclairant des mécanismes essentiels au fonctionnement de la production agricole : évolution de la composition sociale des unités de production, degré d'équipement, niveau de production, changements dans la gestion foncière... L'approche à l'échelle des terroirs villageois permet de dégager les traits principaux de l'organisation des paysages agraires, la juxtaposition de terroirs semblables donnant naissance, à l'échelle régionale, à des unités paysagiques uniformes. Ainsi, malgré des changements économiques importants à l'intérieur du pays mossi, les traits de similitude l'emportent largement sur les éléments de disparité, alors que, dans le même temps, les différences entre terroirs mossi, terroirs lobi ou terroirs bwa restent toujours aussi nettes. Mais à l'intérieur de chaque terroir, l'analyse des unités économiques de base éclaire les changements en cours, préparant les paysages agraires et la société rurale de demain. Elle met en lumière les forces d'innovation ou de régression qui sont en œuvre à l'intérieur du tissu socio-économique. Les exploitations agricoles familiales sont le lieu où s'articulent à l'espace en le modifiant, des décisions politiques, techniques ou économiques d'ordres de grandeur différents.

BIBLIOGRAPHIE

- BARTHEZ (A.), 1982 — *Famille, Travail, Agriculture*. Economica. Paris, 192 p.
- BELLONCLE (G.), 1982 — *La question paysanne en Afrique noire*. Karthala. Paris 112 p.
- BOUTILLIER (J.-L.), 1975 — Les migrations de travail mossi. In : *Enquêtes sur les mouvements de population à partir du pays mossi*. T 2 fasc. 1. Ministère du Travail et de la fonction publique. Ouagadougou, 57 p., multigr.
- CAMPAGNE (P.), 1982 — Etat et paysans : la contradiction entre deux systèmes de reproduction. 8 p. In : *Economie rurale, Changements techniques et développement rural dans le Tiers-Monde*. *Economie rurale* n° 147-148. Paris, 140 p.
- COUTY (Ph.) et HALLAIRE (A.), 1980 — De la carte aux systèmes, vingt ans d'études agraires au sud du Sahara (ORSTOM, 1960-1980). *AMIRA* n° 29. Paris, 124 p.
- MARCHAL (J.-Y.), 1977 — Système agraire et évolution de l'occupation de l'espace au Yatenga. *Cah. ORSTOM, sér. Sci. hum.*, vol. XIV, n° 2 : 141-149.
- PELISSIER (P.) et SAUTTER (G.), 1970 — Bilan et perspectives d'une recherche sur les terroirs africains et malgaches (1962-1969). *Etudes rurales*, n° 37-38-39, janv.-sept. 1970.
- TALLET (B.), 1985 — Espaces ethniques et migrations : Comment gérer le mouvement ? In : *Politique africaine* n° 20, le Burkina Faso.

Tropiques

lieux et liens



Editions de l'ORSTOM

INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION

*avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique,
de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales
et du Ministère des Affaires Etrangères*

Sommaire

Présentation - P. PELISSIER ET G. SAUTTER

Avant-propos - P. GOUROU

Liens - C. BLANC-PAMARD, A. LERICOLLAIS, J. GALLAIS,
H. ATTIA

Campagnes en devenir - J.-Y. MARCHAL, O. HOFFMANN,
L. MESCHY, J. PELTRE-WURTZ, J. BOULET, G. DANDROY,
C. SEIGNOBOS, B. ANTHEAUME, V. LASSAILLY-JACOB,
B. CHARLERY DE LA MASSELIERE, J. BOUTRAIS, M.-C.
CORMIER-SALEM, A. LERICOLLAIS, C. BLANC-PAMARD,
M. BENOIT, H. RAKOTO-RAMIARANTSOA, O. SEVIN, B.
TALLET, Y. DEVERIN, J. RAMAMONJISOA, L. DUBOURDIEU.

Autour des villes - J.-L. CHALEARD, A. DUBRESSON, G.
SALEM, M. LE PAPE, C. VIDAL, A. MANOU-SAVINA, P.
PELTRE, G. MAINET, Y. MARGUERAT, J.-L. DONGMO,
J. CHAMPAUD.

Compositions d'espaces - A. SECK, M.-C. AQUARONE,
R. POURTIER, J.-P. RAISON, M. LESOURD, A. GASCON,
M. PORTAIS, E. GU-KONU, C. TAILLARD, A. SAUSSOL,
J. BONNEMAISON, L. CAMBREZY, J. PLYA, G. SAVONNET,
E. BERNUS, J.-C. ROUX, A.-M. PILLET-SCHWARTZ, M. PE-
PIN-LEHALLEUR, A. HALLAIRE, J. O. IGUE, A. SCHWARTZ.

Liste des auteurs

Table des matières